

■ **Cinetabor Sàrl**, à Genève, CH-660-0425007-7, acquisition, vente, construction, gestion et intermédiation d'immeubles situés en Suisse, etc. (FOSC du 07.09.2007, p. 8/4100912). Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Division de la part de CHF 60'000 de l'associée Montabor S.à r.l. en 2 parts de CHF 30'000, maintenant à droit de vote privilégié. Nouveaux statuts du 26.05.2008.